

Documents : Fondé de pouvoir aux biens

Page 1 / 7

Ce formulaire peut être utilisé par un fondé de pouvoir aux biens pour les documents à tenir conformément à la Loi sur les procurations durables du Nouveau-Brunswick. Avant de remplir ce formulaire, vous devriez lire le guide du SPEIJ-NB intitulé Procurations durables : guide du fondé de pouvoir.

Nom _____

Adresse _____ Ville et prov. _____

Code postal _____ Tél. _____ Courriel _____

Date de la procuration durable _____

Date à laquelle vous avez commencé à agir en tant que fondé de pouvoir aux biens _____

Nom du constituant _____

A. Biens

Dressez la liste des biens du constituant au moment où vous avez commencé à agir en tant que fondé de pouvoir aux biens. Incluez les biens immobiliers (terrains et bâtiments) et les biens personnels (comptes bancaires, argent liquide, REER, investissements, véhicules, objets de valeur, etc.). Si vous ne connaissez pas la valeur d'un bien, inscrivez une estimation.

Bien	Copropriétaire(s) (le cas échéant)	Valeur

Documents : fondé de pouvoir aux biens

A. Biens (suite)

Bien	Copropriétaire(s) (le cas échéant)	Valeur

Documents : fondé de pouvoir aux biens

Page 3 / 7

B. Dettes

Dressez la liste des dettes du constituant au moment où vous commencez à agir en tant que fondé de pouvoir aux biens (p. ex. hypothèques, marges de crédit, prêts automobiles, dettes de cartes de crédit). Si vous ne connaissez pas un montant, inscrivez une estimation.

Dette	Montant

Documents : fondé de pouvoir aux biens

C. Revenus

Dressez la liste des sources de revenu du constituant (p. ex. pension, rentes, revenus de placement, Sécurité de la vieillesse, Régime de pensions du Canada). Inscrivez le montant et la fréquence des versements (p. ex., mensuels).

Source de revenu	Montant	Fréquence

Documents : fondé de pouvoir aux biens

D. Donations

Dressez la liste de toutes les donations que vous avez faites au nom du constituant.

Remarque : Vous ne devez pas faire de donations au nom du constituant, sauf si la procuration durable vous y autorise.

Date	Donation	Montant/ valeur	Donataire et motif de la donation

Documents : fondé de pouvoir aux biens

E. Rétribution

Dressez la liste des sommes que vous vous êtes versées ou que vous avez versées à un autre fondé de pouvoir ou à un surveillant comme rétribution.

Remarque : Vous ne devez pas verser de rétribution à vous-même, à un autre fondé de pouvoir ou à un surveillant, sauf si la procuration durable vous y autorise.

Date	Montant	Calcul	Personne rétribuée

Formulaire d'archives : fondé de pouvoir aux biens

Page 7 / 7

F. Remboursements

Dressez la liste des sommes que vous avez versées à vous-même ou à un autre fondé de pouvoir comme remboursement pour dépenses (p. ex., frais de poste, photocopies).

Date	Description des dépenses	Montant	Personne remboursée